

Toxic assets - toxic oil

Depuis deux décennies, le monde est ébranlé par des crises financières à répétition : le crash de 1987, la crise asiatique, la bulle Internet, la crise des subprimes. Une calamité d'un autre genre vient de s'y ajouter, celle de la marée noire du golfe du Mexique. Mais est-ce vraiment une catastrophe d'un autre genre ? Maints indices montrent qu'il n'en est rien. Le présent article entend explorer les analogies entre les débâcles financières et écologiques et établir leurs liens profonds.

Jean Lamesch

Crises financières et marée noire ont en commun qu'elles émanent d'une prise de risque d'un nombre réduit de décideurs, conscients d'avoir, sinon l'appui tacite des autorités, du moins la certitude que ceux-ci ferment les yeux. Rassurés dans la certitude du « too big to fail », ou de la logique de la « socialisation des pertes contre la privatisation des bénéfices », ils sont facilement persuadés que les conséquences de leurs actes, en cas d'accroc, toucheront la collectivité beaucoup plus qu'eux-mêmes. A Jérôme Kerviel correspond l'ingénieur de forage de Deepwater Horizon, tous deux émanations de la culture corporative de deux groupes distincts, mais représentatifs pour une prise de risque à tout va. L'exclamation hystérique de Sarah Palin « Drill, baby, drill ! » pourrait tout aussi bien résonner, *ceteris paribus*, dans certaines salles de trading.

Le Glass-Steagall Act et le moratoire d'Obama

Crises financière et pétrolière/écologique se ressemblent par l'ingérence du politique. La présente crise financière trouve une lointaine origine dans l'abrogation aux USA du Glass-Steagall Act de 1933. Cette loi, d'une grande sagesse, introduite dans l'après-1929, avait tiré les leçons de ce crash et imposée la séparation des banques d'investissement et des banques de dépôt. Quelques 65 ans plus tard, le duo Clinton-Greenspan, cédant au lobbying de Wall Street, l'a fait abroger, sous le couvert de la libéralisation des marchés financiers, mais surtout pour permettre la création de nouvelles entités géantes, dont Citigroup. La chute d'Enron et, plus tard, la débâcle des *subprimes* en ont été la conséquence. Le gouvernement américain ne peut donc faire l'innocent.

Dans le désastre de la marée noire, l'équivalent de l'abrogation précitée a été le laissez-faire de l'administration Bush dans le ministère de l'Intérieur, et plus précisément dans son Minerals Management Service (MMS). La fonction de ce ministère est d'homologuer les permis pétroliers, d'émettre les règles de sécurité – et de collecter les *royalties*. Juge et partie, le MMS détient les ingrédients potentiels de la mal-gouvernance. La malencontreuse décision d'Obama d'instaurer un moratoire, d'ailleurs abrogé entre-temps, n'a fait que révéler des dysfonctionnements : ou bien le MMS a failli à son devoir et n'a ni surveillé les forages ni contrôlé la sécurité, ou bien la régulation qu'il a émise est inapte. Absence de surveillance : la similitude avec des instituts bancaires saute aux yeux. Comment ne pas songer ici aux Landesbanken qui ont failli, mais dont les conseils regorgent de responsables politiques ? L'autre éventualité, celle des régulations déficientes, jette un soupçon noir sur le MMS : et si les règles étaient insuffisantes, parce que revues et corrigées par les pétroliers ? On connaît le degré de connivence entre pétroliers et MMS, endémique depuis l'ère Bush, une dérive qu'Obama n'a su corriger à temps.

Le moratoire échoué procédait du même réflexe paniqué que l'interdiction du « naked short selling » introduit sur les bourses allemandes.

Plutôt que de prendre le mal à la racine, on se satisfait d'en traiter à grande fanfare les symptômes.

Jean Lamesch a fait ses études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, études qu'il a terminées par un doctorat en chimie physique. Il a fait sa carrière dans la sidérurgie luxembourgeoise, dans la recherche, le domaine commercial et le marketing.

Un escrow fund de 20 milliards de dollars a été imposé par Obama à BP. Sera-t-il suffisant, ou est-ce juste un geste politique ?

Des stress tests pour qui ?

On a fait subir un *stress test* aux instituts bancaires américains, et on est en train de l'appliquer à leurs équivalents européens. Il s'agit d'une analyse *what-if* par laquelle on tente de voir ce qui se passerait avec le capital et les réserves d'une banque donnée si, par exemple, le chômage augmentait de 5 % ou si le prix de l'immobilier chutait de 20 %, etc. Dans la vie de tous les jours, les *stress tests*, sous d'autres noms, sont courants depuis longtemps : chaque nouvelle construction doit obligatoirement passer le *stress test* du bureau de contrôle. Jamais Lehman n'a été analysé de la sorte. Ce n'est qu'après l'implosion que le monde bancaire y passe. Et pourquoi le MMS n'a-t-il pas appliqué un *stress test* aux plateformes de forage et à leur système de sécurité ? On aurait découvert les dysfonctionnements monstrueux de BP. Pourquoi auditer l'épicerie du coin, alors qu'on n'audite ni ne stress-teste ce qui met en péril la biosphère entière ? Pour son bilan annuel, la plus modeste quincaillerie doit montrer qu'elle a compté ses clous et ses écrous et établi un inventaire avec une minutie paranoïaque. D'un autre côté, on ne vérifie pas si une BP a dans son inventaire un plan de secours digne de ce nom. De la même manière, on est dans l'ignorance du montant global des *Credit Default Swaps*, des dérivatifs toxiques, du contenu des *bad banks*, tout comme on ignore, dans l'univers glauque du pétrole, le montant véritable des réserves mondiales d'hydrocarbures, secrets des états OPEC et de leurs opaques *national oil companies*. Le monde ressemble à une voiture qui fonce vers une destinée lointaine, sans jauge d'essence, et au réservoir scellé.

Compte fiduciaire pétrolier versus fonds bancaire

Un *escrow fund* de 20 milliards de dollars a été imposé par Obama à BP. Sera-t-il suffisant, ou est-ce juste un geste politique ? A l'heure actuelle, impossible d'y répondre avec certitude. Mais il n'est pas interdit de faire quelques calculs : si, par exemple, une firme vidait par une coupable inadvertance un baril toxique dans l'eau du barrage luxembourgeois et la rendait impropre à la consommation, on serait en droit de supposer que l'amende dépasserait les 10 000 euros. Avec un tel montant, la facture s'élèverait pour BP, en ce 65^e jour de la catastrophe, à plus de 30 milliards d'euros. Autre calcul, quelque peu utopique, mais révélateur : si l'on évaluait à 1 euro cent le coût du nettoyage d'un mètre cube d'eau de mer, le volume d'eau du golfe – quelque 2 millions de km³ – l'*escrow fund* se révélerait être 1 000 fois trop petit. BP sera à tout jamais incapable de restituer la biosphère à son état antérieur. Le pétrolier dédommagera quelques lésés, fera nettoyer quelques plages, mais, pour l'essentiel, il laissera œuvrer le temps et comptera sur la Nature et ses bactéries pétrophages pour oblitérer peu à peu les effets du laissez-aller criminel des hommes.

Il est vrai que le fonds fiduciaire de BP a du moins le mérite d'exister. Pareil fonds n'a pas d'équivalent bancaire, alors que les dégâts sont comparables. Ce sont les citoyens et contribuables qui paient et qui paieront. Aucun G8 ou G20 n'a trouvé à ce jour le moyen et le courage d'imposer un garde-fou pareil aux banques.

Le désastre chiffré

La marée noire du golfe du Mexique a en commun avec les effets de la crise que les montants atteignent des chiffres difficilement imaginables. Pour apprécier la magnitude de la catastrophe du golfe, il faut procéder par comparaison.

- La contenance du champ pétrolier Macondo est estimée à 0,5-1 milliard de barils ;
- Au 65^e jour de la catastrophe, au moins 3,5 millions de barils s'en étaient échappés.

La contenance du champ n'est pas bien connue, l'industrie pétrolière n'étant pas tenue à publier le détail des chiffres. Avec la capacité précitée, Macondo se trouve dans la catégorie des champs dits « géants ». Mais, tout le pétrole de ce champ géant ne correspond qu'à environ deux semaines de consommation mondiale.

Autre comparaison, déprimante : Les 3,5 millions de barils écoulés à ce jour ne suffiraient à assurer que 5 heures de consommation américaine.

Dans l'hypothèse – invraisemblable – que BP ne trouverait jamais le moyen d'arrêter cette fuite, le champ mettrait quelques décennies à se vider. Cette durée n'est pas sans rappeler d'autres décennies, celles qu'il faudra pour éponger les dettes de la crise.

Macondo se trouve dans la catégorie des champs dits « géants ». Mais, tout le pétrole de ce champ géant ne correspond qu'à environ deux semaines de consommation mondiale.





Le futur procès BP et considérations sur la justice

On peut parier que le futur procès BP, comme tous les procès de ce genre, sera dominé par les exigences des avocats et des financiers, au détriment des demandes des victimes, de ceux que BP a appelés dans un lapsus aussi lamentable que révélateur « les petites gens ». La défense de BP ne fonctionnera par définition que sur deux modes : a) minimisation de la responsabilité du pétrolier, b) protection de ses atouts. Les modes environnementaux s'y trouveront subordonnés.

Pour s'en convaincre, il suffit de revoir les cas Union Carbide, Exxon Mobile ou Big Tobacco. Dans le cas de l'accident de Bhopal, la société Union Carbide a payé une amende toute symbolique au gouvernement indien, puis a disparu. Dow Chemical l'a rachetée et n'endosse aucune responsabilité.

Quant à la catastrophe d'Exxon Valdez en Alaska, les avocats ont réussi à faire traîner le procès sur 20 ans. Leur stratégie consistait à contester par le menu les paiements compensatoires qu'ils arrivaient à réduire, à coups d'attribution et de révisions interminables, au dixième des demandes légitimes initiales. Pour ce qui est de Big Tobacco, l'actuelle administration américaine a bien fait de retenir la leçon du procès contre l'industrie du tabac, qui a failli s'en tirer par un « global settlement » pour solde de tout compte.

Dans ce genre de procès, le système légal est moins concerné par ce que le citoyen ordinaire comprend par « juste ou injuste », ou par la notion de *fairness* et de bon sens. La justice s'intéressera plutôt aux questions d'ordre et de procédures, censées affirmer les normes prévisibles de comportement. Les juges s'évertueront évidemment à assurer que le respect de l'ordre est le même pour quiconque en-

tre en contact avec le monde judiciaire – mais dans un procès comme celui de BP, il faut craindre que le bandeau ne glisse sur les yeux de Justitia pour que sa balance s'incline du côté de l'argent et du pouvoir. On prendra des égards avec BP, l'amende n'atteindra pas les \$ 10 000 par baril. Une faillite BP serait aussi déstabilisante pour le monde que n'a été la chute de Lehman.

Réflexions sur une faillite BP

Au-delà de leurs analogies, les crises apparaissent de plus en plus comme causalement liées. Ainsi, une faillite BP consécutive à la marée noire aurait des répercussions incalculables d'un point de vue géopolitique et financier.

On estime que BP serait déséquilibré, ou en faillite, si les coûts de la catastrophe atteignaient ou dépassaient les 100 milliards de dollars. Les premières conséquences seraient d'ordre géopolitique. Une défaillance de BP affecterait profondément l'approvisionnement pétrolier des USA. BP y est le plus grand producteur et les flux mondiaux du pétrole s'en trouveraient redistribués. Les autres continents en pâtiraient tout autant. Qu'advient-il de l'Iraq, ultra-fragile, où BP, assumant tous les risques, joue le rôle de pionnier pour redémarrer l'économie ? Et sur le vieux continent, que deviendraient les relations avec Moscou si la part BP de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan était mise en vente ? Ce pipeline contournant la Russie est censé garantir à l'Ouest un minimum d'indépendance.

Au-delà de ces aspects, une faillite BP secouerait les finances mondiales. On ne réalise pas assez à quel point la crédibilité et surtout la liquidité d'une grande société pétrolière fait tourner l'économie. Son lubrifiant n'est pas seulement le pétrole, mais également la liquidité qui l'accompagne. La qualité, la durée et la crédibilité des crédits BP font rêver toute banque. Quand on songe aux atouts et avoirs accumulés par le pétrolier britannique sur un siècle : les gisements et réserves de pétrole et de gaz, les raffineries, les navires, la distribution et son infrastructure, la technologie, le R&D et les brevets, etc., on se rend compte que ces *assets* font pâlir en comparaison ceux de n'importe quelle banque. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle tant d'instituts bancaires se tournent vers le trading et implorent les pétroliers pour se faire admettre comme partenaires. Si BP coulait, l'ouragan financier proviendrait principalement des dérivatifs OTC long terme, dont la valeur tendrait vers zéro car le pilier pétrolier se serait effondré, et ils frapperaient de plein fouet le monde de la finance, qui en est encore à digérer les effets de la présente crise.

Voilà les raisons qui rendront les juges cléments – et désespéreront les victimes. Nous sommes des junkies pétroliers, et nous ne voulons pas être en manque. ♦

Une faillite BP consécutive à la marée noire aurait des répercussions incalculables d'un point de vue géopolitique et financier.